



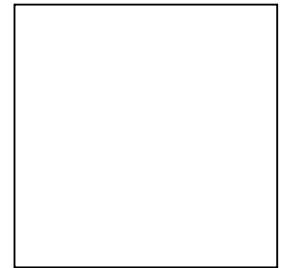
GISÈLE DONNARD

Quelques idées sur la pluralité ? À propos de l'Arc-en-ciel

ARC-EN-CIEL a commencé à exister le 22 mars 86, à l'initiative de toute une série de gens issus de mouvements écologistes, de groupes d'extrême-gauche, féministes, antiracistes, anticolonialistes, alternatifs de terrain, radios libres, psychiatrie, etc.. Tous et toutes ressentait le besoin d'un espace de transversalité politique où repenser et confronter les luttes de transformations sociales qui avaient été les leurs au cours des quinze dernières années.

« La culture politique alternative est construite sur des inquiétudes et des doutes, qu'il faut creuser. Ébranler autour de nous les fausses évidences, c'est déjà ébranler l'ordre social que nous refusons. Que vaut l'appel à la « guerre économique » sinon l'illusion d'une « sortie de crise » fondée sur l'échec des autres ? L'Occident a-t-il comme un droit divin à un niveau de vie supérieur au reste du monde ? Faut-il capituler devant « l'inéluctable » hégémonie de la technique ? La généralisation des « actions de formation » vise-t-elle l'épanouissement personnel des jeunes et des adultes, ou leur conditionnement en tant que rouages « performants » de la machine sociale ? Voici quatre fausses évidences entre tant d'autres ! » ⁽¹⁾

Il s'agit de prendre l'idée de pluralité au sérieux et ceci implique à mon sens de rompre avec la référence permanente



1. Jean Chesneaux, in
*Une culture politique
alternative.*

au principe binaire majorité/minorité, inhérent au fonctionnement classique des structures organisationnelles.

Il y a une sacralisation de ce couple infernal, de cet affrontement duel, d'où est censée sortir la Décision, sans laquelle l'organisation ne saurait survivre.

Non seulement ce principe produit inévitablement réduction et appauvrissement des initiatives et des idées, mais sa mise en œuvre requiert un primat du discours, exercice de style qui se joue entre quelques porte-paroles spécialistes et décourage tou(te)s les autres. Il est bien évident que dans la plupart des cas il n'existe que des « minorités » ou, pour éviter ce langage, une pluralité d'opinions, d'où s'ensuivent des pratiques et des initiatives différentes.

ARC-EN-CIEL doit s'affirmer comme un lieu où opinions et pratiques différentes (sur la base bien évidemment des lignes générale du texte qui a servi de base d'adhésion) *doivent* coexister et même *exister*, se confronter, s'enrichir mutuellement. Cet état de fait doit être la situation normale, ordinaire au sein de l'ARC-EN-CIEL. Le laboratoire d'expérimentation et d'élaboration sociale, politique, culturelle, etc., que nous voulons et devons être ne tirera aucun profit de propositions moyennes, intermédiaires, de profils bas péniblement tracés.

Les situations où il peut être nécessaire de regrouper une bonne partie des forces de l'ARC-EN-CIEL, ne se présentent pas tous les jours. Il est cependant évident que quelques échéances de ce type surviennent de temps en temps (campagne particulièrement importante, prise de position dans une conjoncture politique forte...).

Si une démarche de consensus ne peut aboutir et si des votes doivent intervenir dans certaines structures, au lieu de parler de majorité, il vaudrait peut-être mieux avancer l'idée de « contrat » passé à cette occasion entre un certain nombre de gens suffisamment nombreux (l'idée de contrat soulignant le fait qu'il n'y a pas accord général, ni accord total entre les

parties et permettant de considérer différemment ceux/celles qui n'y adhèrent pas) et pour un temps donné.

Pour en arriver aux idées de structures concrètes, le couplage du fonctionnement de type réseau avec des instances communes où la confrontation puisse avoir lieu, me semble indispensable.

